



Communiqué

Nîmes, le 12 mai 2015

## Agression de personnels au service d'accueil des urgences

Dimanche 10 mai à 19h10, deux personnels soignants du service des urgences ont été agressés par un patient armé d'un couteau. L'individu a été immédiatement désarmé avec la participation du vigile qui est en poste aux urgences 24h/24h durant les week-ends. De manière concomitante, le Service sécurité des biens et des personnes (SSBP) du CHU s'est rendu sur place et a neutralisé puis interpellé l'auteur des faits qui a été remis aux forces de police qui l'ont placé en garde à vue.

Une fois l'agression maîtrisée, la procédure définie au sein de l'établissement, « Prise en charge et accompagnement des personnels victimes d'agressions » a été rapidement activée. Les deux soignants ont pu bénéficier d'une première prise en charge pour soutien psychologique. En outre, dans le cadre de la convention tripartite signée entre la Préfecture, le Parquet et le CHU, un accompagnement par le personnel de sécurité de l'établissement a été effectué jusqu'à l'hôtel de police afin que les deux personnels victimes puissent déposer plainte. Le CHU de Nîmes a également déposé plainte contre l'auteur avec constitution de partie civile.

Choquées par l'agression, les deux victimes ont été suivies dans un second temps par une psychologue de l'Unité médico-judiciaire (UMJ) du CHU.

L'établissement a mandaté son avocat pour assurer la défense et représenter les agents victimes à l'audience devant le Tribunal correctionnel.

Le sang-froid des deux personnels soignants et la réactivité des agents de sécurité du CHU ont permis une maîtrise rapide de la situation.

En 2014, 10 plaintes pour violences volontaires, 22 plaintes pour menaces et outrages ont été déposées par l'établissement et par des agents du CHU dans le cadre de la protection fonctionnelle.

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, le CHU de Nîmes organise tout au long de l'année des formations « prise en charge de l'agressivité », des campagnes d'information sur ce thème et forme des « vigilants violence » à la prise en charge et à l'accompagnement des victimes.

### Contacts presse

Benjamin Héraud – Responsable de la communication  
04 66 68 30 91 / 06 78 93 70 25 / [benjamin.heraut@chu-nimes.fr](mailto:benjamin.heraut@chu-nimes.fr)  
Chloë Diagne – Chargée de communication  
04 66 68 30 82 / [chloe.diagne@chu-nimes.fr](mailto:chloe.diagne@chu-nimes.fr)